

EXIL ET MORT D'UN HOMME POLITIQUE A AMBOSITRA: RAVONINAHITRINIARIVO (1887-1894)



par

Micheline RASOAMIARAMANANA

Grandeur et décadence sont les termes que l'on ne peut s'empêcher d'évoquer lorsqu'on songe au destin de ce personnage d'exception que fut Ravoninahitriniarivo.

Né pour les honneurs, brillant, pouvant beaucoup et presque sans contrôle, il ne fut point homme à ne pas sacrifier "sa justice à ses passions" (Michelet).

Si les portraits les plus caricaturaux et émanant d'étrangers, présentent le ministre des Affaires Etrangères comme un individu dépourvu d'esprit filial, plein de fourberies et d'une rapacité extraordinaire, il fut d'abord et surtout un homme politique remarquable qui ne pouvait que porter ombrage à son oncle, le premier ministre Rainilaiarivony (1).

Apprécié pour sa modération, considéré comme le plus apte à administrer le pays après le traité de 1885 (2), Ravoninahitriniarivo était près de voir réaliser sa suprême ambition, avec l'appui de plusieurs grands du royaume qui formaient le projet de l'élever au rang de premier ministre.

Cependant, la rapidité de décision de Rainilaiarivony, informé du complot réel ou imaginaire qui se tramait contre lui, et sa détermination à le faire avorter entraînent la chute du ministre en 1887. Dépouillé de ses biens, exilé dans une garnison lointaine qui n'est même pas un *renivohitra* (chef-lieu), Ravoninahitriniarivo mourra dans le dénuement.

(1) Ravoninahitriniarivo est le fils de la sœur de Rainilaiarivony, Rasoaray et de son cousin Rainimaharavo.

(2) Traité qui met fin à la guerre entre la France et Madagascar.

On n'ignore pas la vie du puissant ministre des Affaires Etrangères, mais on connaît mal ce que furent le cadre, les conditions de vie et la fin du grand fonctionnaire déchu.

UN MINISTRE PUISSANT

Agé de 46 ans en 1887 Ravoninahitrinarivo, alors en pleine possession de ses capacités, a derrière lui une longue expérience des affaires publiques qui lui vaut l'estime et le respect. Depuis sa promotion au grade de 15 honneurs O.D.P. (3) à 27 ans, les diverses missions qu'il a remplies n'ont fait que renforcer la sympathie et la confiance dont il jouit. Chargé par la reine Ranavalona II en 1869 de la destruction de l'idole Rakelimalaza à Ambohimambola, il conduit aussi avec habileté une mission de répression et de pacification en pays bara en 1873.

En 1882, lorsque les responsables merina se trouvent dans l'impasse après la rupture des négociations avec la France, Ravoninahitrinarivo est pressenti pour diriger une ambassade en Europe. Sa mission ne donne pas les résultats escomptés et il n'arrive pas à arrêter un conflit déjà décidé par les Français, mais ce voyage, jusqu'aux Etats-Unis, lui permet d'acquérir une solide expérience diplomatique dont le pays ne peut que tirer profit. En effet, la modification du rapport des forces après 1885 et la nécessité pour les autorités malgaches de redéfinir leur politique en fonction de la nouvelle donne des rapports diplomatiques avec la France, peuvent laisser envisager sinon une nouvelle orientation, du moins un nouveau souffle, et la naissance comme le passé du grand fonctionnaire en font un compétiteur très sérieux de Rainilaiarivony (4).

Au poste de premier ministre depuis 1864, ce dernier âgé de 59 ans en 1887, n'échappe ni à l'usure du pouvoir, ni à la critique de ses nombreux détracteurs qui déplorent sa grande ambition malgré le nombre infime de ses résolutions, ou encore "son intelligence étroite" et "son caractère indécis" (comte de Louvières). Mais au-delà des jugements dictés souvent par la passion, son intelligence ne fait pas de doute. L'amiral britannique Gore Jones, commandant en chef de la Station des Indes Orientales, pense en 1881 que Rainilaiarivony est l'un des hommes les plus capables qu'il ait jamais rencontrés, et Suberbie voit en lui, un "homme fin, avisé diplomate, assurément le premier esprit de son pays".

Cet avisé diplomate donne d'ailleurs la mesure de sa subtilité en évitant de rendre publique la conspiration dont il est l'objet, et en cherchant un motif quelconque pour faire condamner son neveu. Ce dernier avait reçu de son oncle l'autorisation verbale de renouveler le sceau du ministre des Affaires Etrangères. Le sceau commandé ayant été reçu, le premier ministre saisit l'occasion pour le faire traduire devant une cour criminelle pour fabrication de faux cachet. Reconnu coupable le 6 septembre 1887, le ministre est condamné par la reine

(3) Officier de Palais.

(4) La reine Ranavalona I (1828-1861) aurait désigné Ravoninahitrinarivo à la haute fonction de premier ministre après son grand-père Rainiharo et ses oncles Rainivonahitriniony et Rainilaiarivony.

Ranavalona III à 20 ans de fers en vertu de l'article 13 du code des 305 articles. En raison des services rendus par son arrière grand-père Andriantsilavo, son grand-père Rainiharo et son oncle Rainilaiarivony, sa peine est commuée en exil à Ambositra. Celle-ci est transformée en peine de mort s'il quitte son lieu de détention, s'il écrit ou reçoit des lettres. La même sanction s'applique à quiconque viendrait le voir pour lui remettre une lettre.

Ainsi, du jour au lendemain, un des personnages les plus en vue du royaume dont les désirs étaient des ordres, voit s'effondrer sa puissance.

Puissant, le ministre des Affaires Etrangères, l'est jusqu'à sa condamnation, par la richesse, car il possède des troupeaux de boeufs dans les différentes garnisons du royaume, des concessions, des maisons. Dans la seule garnison d'Ambositra, 11 personnes s'occupent des boeufs de sa famille en 1886, tandis que plusieurs autres, dont Rainimaka, Rainimiza et Andriamahandry fabriquent de la cire pour son compte (5).

Grand amateur de chevaux, il en fait acheter par les gouverneurs des ports de Tamatave et Majunga, et il apprécie particulièrement les chevaux racés.

Vivant dans l'opulence, le ministre mène un train de vie marqué par la recherche du confort et du raffinement :

- approvisionnement régulier en champagne, liqueur, whisky, vin, bière, aliments en conserve, sucre, farine, thé, épices ... pour son usage personnel;

- achat d'articles ménagers et de mobilier à l'étranger ou sur place.

Si un meuble appartenant à un particulier lui plaît, il l'achète, et il n'hésite pas par exemple en 1879, à donner à son aide de camp Randraza 10 honneurs à Tamatave, l'ordre de lui céder et de faire monter rapidement à Tananarive le guéridon de ce dernier comportant un plateau en marbre, ainsi que sa grande marmite en cuivre en 1885.

- intéressé par les effets vestimentaires, il demande à des missionnaires norvégiens de lui acheter des vêtements en fourrure et en 1882 il commande à son aide de camp Randraza en poste à Soamandrakizay, trois douzaines de chemises de bonne qualité.

- ouvert au progrès, il fait acheter par le révérend Clark une machine à écrire et un phonographe.

En dehors des achats qu'il paie de ses deniers, Ravoninahitriniarivo reçoit d'une nombreuse clientèle, des cadeaux en nature et en espèces.

Puissant, le ministre l'est aussi par une influence politique dont il peut user pour peser sur une décision, appuyer une affectation ou en faire changer. Certes les démarches faites auprès de lui par l'un des adjoints du gouverneur de Majunga Ratsisalovanina 13 honneurs D.P.M. (6) pour devenir gouverneur de Marovoay en 1878 n'aboutissent à aucun résultat concret, mais celles du gouverneur d'Anorontsanga Ramaharo 12 honneurs D.P.M. reçoivent un dénouement plus heureux. Ce dernier implore la protection de Ravoninahitriniarivo pour le faire

(5) pp. 42 fol. 457.

(6) Dekan'ny Prime Minister sy Commander-in-Chief - aide de camp du Premier Ministre Rainilaiarivony.

revenir à Tananarive et lui promet 200 piastres au cours d'un entretien particulier afin qu'il puisse s'acheter des effets vestimentaires. Le 27 *asombola* 1872, le gouverneur lui écrit une lettre pour porter les 200 à 300 piastres parce qu'il est trop malheureux à Anorontsanga, et ses affaires litigieuses à Tananarive restent en suspens (7). Ramaharo est rappelé à la capitale en 1873.

Si Ravoninahitriniarivo n'est pas imperméable au trafic d'influence, par contre dans l'accomplissement de ses fonctions de ministre des Affaires Etrangères, son bon sens et sa modération sont dignes d'éloge face surtout à l'attitude partisane et souvent dénuée de civilité de ses interlocuteurs français, ce qui en fait un excellent homme de dialogue.

Riche, respecté, craint et haï, le ministre compte parmi ses familiers des protégés qui lui demandent des faveurs. Rabibisoa lui emprunte le 23 août 1885 son petit cheval blanc pour permettre à ce dernier de se rendre à un enterrement. Rananja lui emprunte le 23 mai 1886, une bélière, un sabre avec un fourreau en fer ou en cuivre et des galons.

L'EXIL ET LA DETENTION

La condamnation et la disgrâce ne mettent pas seulement fin à la puissance de Ravoninahitriniarivo, mais aussi à son honneur, à sa liberté, à sa dignité d'homme. La reine Ravalona III consent à lui accorder une dernière faveur : celle de se faire accompagner par sa femme Ratavy et par quatre esclaves dont deux hommes, Rainivoanjo et Laizoma et deux femmes Miarimbeny et Razanaka. Elle l'autorise aussi à se rendre à Ambositra en palanquin.

Arraché brutalement à son milieu et à ses habitudes, l'ancien ministre quitte la capitale sous forte escorte. Malgré l'adversité, plusieurs amis et connaissances tiennent à l'accompagner jusqu'à Soanierana, manifestant ouvertement leur mécontentement et leur tristesse. "Le premier ministre n'inspire plus la même crainte (écrit le résident français Le Myre de Vilers). Jamais autrefois un natif n'aurait osé protester ... contre des mesures du gouvernement".

Obligé à l'instar de tous les condamnés exilés d'apporter le matériel dont il aura besoin, ce personnage habitué à l'aisance doit se contenter de ce qui peut être considéré comme un strict minimum :

- 2 lits à roulettes avec leurs accessoires, 3 matelas, 4 oreillers, 1 chaise, 1 petite armoire à pharmacie à titre d'ameublement;
- 6 marmites en fer, 2 poêles, 2 trépieds, 3 cruches, des gamelles et leurs accessoires, 4 cafetières, 1 passoire, 1 filtre à eau pour la cuisine et la vaisselle ;
- 2 malles d'effets vestimentaires dont une grande en fer pour Ravoninahitriniarivo et une en cuir pour Ratavy.

Par souci de confort et de bien-être, le couple amène une baignoire, un vase de nuit, 2 malles en fer de médicaments, 2 montres, 2 parapluies, 2 lanternes et des

(7) pp 41 - 1872, fol. 34.

aliments en conserve. Leur bagage comporte également un paratonnerre qui sera confisqué par les autorités (8).

Le cortège arrive à Ambositra le 14 septembre, et les accompagnateurs remettent au gouverneur Rarivo 11 honneurs D.P.M. les ordres de la reine en date du 8 septembre 1887 (21 *adizaoza*).

"Voici Ravoninahitriniarivo que j'exile chez vous, en raison de la faute qu'il a commise contre mon gouvernement. Emprisonnez-le dans un endroit où personne ne puisse le voir et d'où il ne puisse pas sortir. Faites très attention pour qu'il ne s'enfuie pas ou quitte la région où on l'a assigné à résidence.

... Evitez absolument que quelqu'un ne vienne le voir ou essaie de le faire évader. Si quelqu'un tente cela, arrêtez-le et s'il résiste, tuez-le.

... Si vous n'agissez pas conformément à mes instructions vous le paierez de votre vie (III CC 48, 1887, fol. 1-2).

Après des instructions aussi rigoureuses, le condamné n'a pas à attendre la moindre mansuétude de la part de ses geôliers. Attitude d'autant plus logique que le respect de l'ordre établi et de la hiérarchie qui pousse les fonctionnaires malgaches à rechercher la faveur des supérieurs, volontiers condescendants et autoritaires, les font aussi user à l'égard de ceux qui sont à leur merci, d'un comportement encore plus rigide.

Le gouverneur Rarivo en poste à Ambositra depuis 1885 jusqu'à sa mort le 24 janvier 1889, et qui a été évangéliste et instituteur dans la région, n'a pas la réputation d'être particulièrement débonnaire. Homme simple, peu orgueilleux, juste et ennemi de la violence, selon le panégyrique prononcé lors de son oraison funèbre, il n'hésite pas alors qu'il est instituteur en 1878 à infliger des sévices corporels à ses élèves et à les réquisitionner pour filer sa soie, transporter ses briques, travailler ses rizières, lui fournir de l'engrais ...

En attendant la construction d'un lieu de détention qui réponde à toutes les normes de sécurité, le gouverneur fait enfermer les exilés dans une maison isolée entourée d'un mur, et à laquelle on accède par 4 portes d'entrée et 6 sentiers. 250 soldats sont immédiatement affectés à la surveillance : 50 à l'intérieur de l'enceinte sous les ordres d'un officier et 20 soldats à chaque porte et chaque sentier. Devant une telle mobilisation d'individus, Ravoninahitriniarivo demande combien il y a de militaires au service de Rarivo puisqu'apparemment tous les militaires sont chargés de sa garde.

Après la fermeture des portes à 18 heures, nul n'est plus autorisé à circuler. Deux rondes nocturnes conduites par des officiers permettent de s'assurer que les soldats ne relâchent pas leur vigilance. La relève prévue dans un premier temps tous les deux jours deviendra quotidienne à partir du 4 août 1888.

Une prison est aussitôt construite à l'ouest de Vinany, mais le mur initialement construit en pierre ne résiste pas aux intempéries. Dès la fin de la saison des pluies en avril 1888, la construction d'un mur en terre est décidée. L'ensemble comportant une maison à étage pour le prisonnier est achevé le 3 janvier 1889, et celui-ci est transféré dans sa prison définitive le 4 janvier.

(8) III CC 54 Ch. 110 feuilles 1894 fol. 42-43.

L'appréhension et la crainte du premier ministre à l'idée que son neveu puisse s'échapper de sa prison, expliquent les sérieuses mises en garde qu'il adresse aux autorités d'Ambositra dès qu'il y a un changement de personne : à Rainitsimba 10 honneurs après le décès de Rarivo et à Rainisoavahia 11 honneurs D.P.M. (12 honneurs à partir du 29 mai 1890) affecté comme gouverneur à Ambositra en mai 1889. Dans le but de renforcer davantage le système de surveillance, l'équipe qui comprend 40 personnes le 27 septembre 1889, dont 20 à l'extérieur et 20 à l'intérieur, choisies parmi les gens dignes de confiance, est portée à 60 : 40 à l'extérieur et 20 à l'intérieur le 15 octobre 1889.

Personne n'est autorisé à s'approcher de l'enceinte où Ravoninahitriarivo est prisonnier à l'exception de ceux qui sont chargés de ce travail. Ceux qui rôdent dans les parages sans motif de service doivent être arrêtés. Les officiers responsables de la surveillance signent au moment de leur prise de service.

La garde du condamné ne constitue qu'une des nombreuses et lourdes tâches du gouverneur qui doit veiller à l'affectation d'un nombre élevé d'individus à diverses corvées en 1889 :

- 20 soldats à la surveillance des biens du gouvernement au Palais
- 3 à celle de la poudre
- 24 à celle des personnes garrottées en prison
- 22 à celle des prisonniers aux fers
- 100 à la police chargée de contrôler les environs d'Ambositra tous les soirs
- 779 au contrôle des *vava-tany* (voies d'accès terrestre)

sans compter les 1150 personnes désignées pour la corvée de l'or et du cuivre (9). L'arrivée d'autres comploteurs à Ambositra en 1893 (Rajoelina, Rajaonah, Ralaikizo) donne encore un surcroît de travail au gouverneur.

Ne pouvant tout faire lui-même, le gouverneur Rainisoavahia confie le contrôle du prisonnier à son adjoint Rasoamanana 10 honneurs (11 honneurs à partir du 29 mai 1890) avec qui il a du mal à s'entendre, parce qu'il déplore son manque de sobriété et le soupçonne avec raison de vouloir l'évincer pour briguer son poste. Ce manque de sobriété crée des problèmes, des frictions internes et entraînent des négligences rapidement rapportées au Premier ministre qui n'hésite pas à lui faire des remontrances.

Dans une atmosphère lourde de délations, de suspicions et de menaces, les conditions rigoureuses imposées aux prisonniers sont scrupuleusement suivies.

UNE SURVEILLANCE TATILLONNE

Bien qu'entouré de plusieurs personnes, Ravoninahitriarivo est condamné à la solitude et au silence, et ses gardiens doivent formellement s'interdire de communiquer avec lui.

(9) III CC 49 - 1889, fol. 16-17.

"S'il vous adresse la parole, écrit le premier ministre, ne répondez pas parce que vous seriez coupable ; mais s'il dit quelque chose , rapportez-le moi rapidement de manière confidentielle" (III CC 48 - 1887, fol. 32-33)

L'excès de zèle pousse même le gouverneur Rarivo à faire écouter les conversations des détenus pendant la nuit, et ses espions n'hésitent pas à accoler une échelle à la fenêtre de leur maison pour entendre les échanges de propos du couple qui dort à l'étage. Ces propos sont ensuite rapportés textuellement au premier ministre.

Epié, espionné, le couple n'a ni le droit de sortir de sa prison, ni celui d'avoir de l'argent. Seuls les esclaves peuvent circuler pour faire des provisions ou chercher de l'eau, et le gouverneur donne 2 *sikajy* (1 piastre : 8 *sikajy*) environ pour les provisions quotidiennes : achat de riz, viande et légumes ou volaille. Ces 2 *sikajy* sont prélevés sur une somme de 100 piastres que la reine confie au gouverneur et renouvelable après épuisement. Le souhait du prisonnier d'avoir du savon et de recourir aux services d'un repasseur se heurte à une fin de non recevoir, car la somme déposée sert exclusivement à l'approvisionnement.

Les esclaves qui sortent font l'objet d'une étroite surveillance de la part d'émissaires officiels et d'émissaires de confiance désignés officieusement par le gouverneur Rarivo. En 1889, 11 personnes se relaient secrètement jour et nuit pour suivre les esclaves, surveiller la ville, espionner les gardiens et voir s'ils se laissent corrompre.

Les accusations les plus fantaisistes sont portées jusqu'à Tananarive contre les esclaves qui cacheraient des lettres dans leurs provisions ou transmettraient des messages inscrits sur leurs *lamba* (rectangles de tissu dont les Malgaches se drapent). Devant ces accusations dont on se demande si elles sont l'œuvre de personnes mal intentionnées ou une pure invention du premier ministre, pour maintenir la suspicion et la vigilance, les autorités imposent aux esclaves des fouilles systématiques :

- les hommes doivent ôter leur *salaka* (longue toile que les hommes passent entre les jambes et autour des reins) ; les poches sont visitées et les vêtements palpés pour voir s'il n'y a pas de lettre cachée ou autre chose. Le même traitement est imposé aux femmes qui doivent enlever leur pagne ; jupe, robe, et autres vêtements sont vérifiés, ainsi que les tabatières ;

- les provisions subissent un strict contrôle : le riz est versé lentement dans un autre panier, les légumes déplacés par petits tas, les morceaux de viande retournés, et les gros soigneusement observés pour repérer une éventuelle fente où on pourrait glisser un message ; les ailes de la volaille sont aussi inspectées...

- l'eau des cruches est scrutée avec soin pour s'assurer qu'il n'y a pas au fond un morceau de bambou pouvant renfermer une lettre ; le coussinet des porteuses d'eau est défait, tandis que le bâton pour porter l'eau en balance fait l'objet d'un examen scrupuleux. Les fagots subissent le même examen ;

- suprême humiliation : le contrôle s'étend jusqu'à la bouche que les esclaves doivent ouvrir parce que des fragments de lettre pourraient y être cachés (10).

(10) III CC 48 - 1888, fol. 52-55.

Les personnes qui adressent la parole aux esclaves ou posent des questions courent de graves risques. L'ignorance des interdictions explique l'arrestation en octobre 1887 des *tsimandoa* (courriers) Rainilaivao d'Ambanidia et Ranjohany de Morarano, en mai 1889 de Rainijaobelina Ilalangina, esclave de Rainibemanantsoa, 14 honneurs O.D.P., en novembre 1890 de Raomana, *tsatsimenitra* (nom d'une compagnie de soldats formée sous Ranavalona II), IV^e Compagnie, Voromahery d'Ankadivoribe : les deux premiers pour avoir voulu rendre visite à Ravoninahitriniarivo, le troisième pour avoir demandé à l'esclave du prisonnier Rainivoanjo pourquoi ils ne sont pas encore retournés en Imerina, le dernier pour avoir demandé si on pouvait rendre visite au détenu.

Sur la foi d'accusation, le premier ministre ordonne en avril 1888, d'enquêter sur les agissements d'un riche commerçant d'Ambositra nommé Rainitavy qui servirait d'intermédiaire entre le prisonnier et ses amis de Tananarive et qui mettrait tout en œuvre pour le faire évader. Ce commerçant doit dire les noms des amis de Ravoninahitriniarivo et des aides de camp qui lui ont apporté quelque chose. Après enquête, il apparaît que la seule personne qui porte le nom de Rainitavy est un modeste commerçant atteint d'ulcère à la jambe, et qui vend de la graisse, du sel et du gingembre. Le commerçant est interrogé et sa maison totalement fouillée ; l'enquête ne laisse rien découvrir d'anormal et le commerçant n'a que 6 piastres d'économie.

Quand on connaît d'une part la menace de mort permanente qui plane sur la tête de quiconque se rendrait coupable de négligence, et d'autre part le réseau d'informateurs dont dispose le premier ministre, on ne peut qu'émettre la plus vive réserve quant à la véracité des faits avancés par le docteur Joseph Raharinosy. Selon le texte recueilli par ce dernier, Ravoninahitriniarivo aurait pu s'évader de sa prison, puisqu'un riche personnage de Mananjary nommé Ramanoara serait venu le voir plusieurs fois pour l'engager à fuir (11).

Les vexations quotidiennes ne sont pas seulement le lot des esclaves, et à l'égard du ministre déchu, on peut parler d'une persécution organisée.

Dès le mois d'octobre 1887, soit moins d'un mois après sa détention, le premier ministre donne à Rarivo l'ordre d'interroger son neveu, accusé par des étrangers d'avoir caché une somme d'argent 6 mois avant son arrestation. L'interrogatoire mené par le gouverneur et par deux de ses adjoints, entièrement consigné par écrit, dure du 10 au 13 octobre. Il ressort de cet interrogatoire que l'ancien ministre n'avait aucune raison de cacher de l'argent 6 mois avant sa condamnation pour la simple raison qu'il ne s'imaginait pas qu'il serait condamné. L'enquête permet néanmoins de connaître l'état exact de ses finances avant son arrestation. Malgré ses héritages et ses biens, il ne disposait que de peu de liquidités monétaires car il avait beaucoup investi dans la construction de sa maison à l'achat de mobilier. Il a même été obligé d'emprunter 2.000 piastres en allant à l'étranger en 1882 pour acheter des marchandises, et 1.000 piastres à Rasoanivo, femme de Rainindrianaly, lorsque la Reine a emprunté de l'argent pour acheter du coton. Il a cependant plusieurs débiteurs : ses sœurs Ratsaraïbe qui lui ont emprunté

(11) Valette (Jean), Au sujet de la condamnation et de la mort de Ravoninahitriniarivo, in *Bulletin de Madagascar*, n° 247 décembre 1966. p. 1236.

respectivement 200 et 100 piastres ; le mari de Raketaka, fille de Ramboasalama lui doit 100 piastres pour le prix de son fusil ; le juge Ratiaray, 10 honneurs et Rainifoaha Mainty lui doivent aussi 120 piastres pour le prix d'un autre de ses fusils. Le gouverneur de Betafo, Rabetokotany, 10 honneurs, lui doit entre 30 et 80 piastres et Rajoelina, frère cadet de son aide de camp Ranjalahy entre 70 et 150 piastres, ce qui montre que le ministre pratiquait aussi le prêt à usure.

Cet interrogatoire conforte Ravoninahitriniarivo dans l'idée que l'argent symbolise la force. Il pense que l'accusation dont il est l'objet a pu être montée de toutes pièces par des étrangers européens, car il a eu souvent maille à partir avec eux. Il ne minimise pas non plus la profondeur de la mésentente et de la jalousie qui divisent sa famille.

En juillet 1888, le premier ministre demande aux autorités de procéder à une perquisition inopinée sous le prétexte d'accusations selon lesquelles les esclaves pourraient être porteurs de messages en recourant à diverses ruses. Le gouverneur effectue cette perquisition le 4 août en compagnie de Ranaivo, 8 honneurs, Ratsimbazafy, 8 honneurs et Rainizafitsiarovana. La maison est fouillée de fond en comble, jusqu'à la Bible dont les feuilles sont contrôlées une à une sans que les enquêteurs puissent déceler quelque chose de suspect.

Le prisonnier fait part au gouverneur de la surprise et de l'émotion provoquée par cette enquête, car il a des problèmes de santé : douleurs au niveau de la poitrine gauche, dos et bras engourdis. Pensant que cette visite inopinée est une initiative du gouverneur, il conseille à celui-ci d'éviter tout excès de zèle et de ne faire ni plus ni moins que ce qu'on lui demande de faire.

On ne peut d'ailleurs qu'être frappé par la contradiction qui existe entre la gravité des accusations portées et leur manque de fondement après sérieuse vérification. Même disgracié, l'ancien ministre représente donc toujours un danger permanent, à cause de la dégradation d'une situation politique que le premier ministre a de plus en plus de mal à contrôler.

LE DENUEMENT AU MILIEU DE L' AISANCE

Constamment sur le qui-vive, les prisonniers voient leurs problèmes et leurs difficultés s'accroître au fur et à mesure que leur détention se prolonge.

Le retard apporté à l'envoi des 100 piastres de nourriture, qui oblige les autorités à avancer l'argent ne peut que les indisposer à l'égard des détenus. Ce retard de six mois en 1889 dépasse une année en 1891, malgré les lettres de rappel et un compte-rendu détaillé des sommes empruntées.

Lorsque l'ancien ministre se plaint auprès du gouverneur en 1890 parce que ses vêtements, ceux de sa femme et de ses esclaves sont en lambeaux, Rainisoavahia, refusant de prendre toute initiative en raison des ordres rigoureux reçus, en informe Rainilaiarivony en mars et octobre. Ce dernier ne donnera aucune suite à cette plainte.

Le dénuement matériel total imposé aux prisonniers contraste pourtant singulièrement avec l'aisance du gouverneur et de ses adjoints, et la prospérité de la région. Le gouverneur en poste depuis 1889 à Ambositra, Rainisoavahia (appelé Randriany) est à la tête d'une immense fortune. Outre les héritages reçus d'ancêtres fortunés originaires du Sisaony, il possède d'autres biens à Ambositra et en Imerina : une dizaine de rizières, des champs de manioc et de culture, 5 maisons à Ambositra, une maison thermale à Antsirabe. Il s'adonne à diverses activités lucratives :

- vente de cotonnades et d'indiennes
- achat et revente de riz au moment de la soudure
- achat et revente de plus de 137 esclaves jusqu'à son rappel à Tananarive en 1895, à des prix variant entre 18,4 et 80 piastres
- élevage de bœufs, porcs, moutons et chèvres, volaille
- tissage de linceuls, d'*arindrano* (tissu qui se fabrique dans le pays *betsileo*), de lin, de coton (12).

La population *betsileo* d'Ambositra connaît aussi l'aisance malgré la disette de 1889 et la dureté de la corvée de l'or. Au moment des retournements des morts (*famadihana*) où chacun étale ses richesses, la plupart tuent jusqu'à 40 bœufs, achètent jusqu'à 20 linceuls, et ne dépensent pas moins de 100 piastres pour les autres achats.

La région offre des ressources variées. Les cultures y sont nombreuses, maïs, cannes à sucre, patates, manioc, *saonjo*, mais la principale est celle du riz, notamment dans les vallées d'Antsimondrano, de Sahamadio et d'Imady pour le riz de marais, et toute la région d'Ambohimanga pour le riz de montagne. L'élevage est également florissant et en 1898, il s'expédie mensuellement une moyenne de 170 peaux de bœufs sèches et salées d'environ 1.700 à 2.000 kilos.

À côté de l'élevage et des cultures, le tissage occupe une place de choix, surtout le tissage de la soie. Des écheveaux de soie sont expédiés régulièrement à la capitale, et le 2 août 1889, 66 soubiques d'écheveaux sont envoyées à Tananarive.

La proximité de la forêt permet la cueillette du miel et la fabrication de la cire.

Ce lieu de passage qui n'est pas à l'abri des attaques des pillards (*jirika*) recèle de grandes richesses minières : cuivre, or, soufre. L'exploitation du cuivre à Ambatofangehana, à un jour de marche à l'ouest d'Ambositra fournit au gouvernement des ressources importantes. Le 16 août 1888, la production atteint 17.600 livres transportées à dos d'homme jusqu'à Tananarive dans 704 paniers. Le gouvernement n'exploite que le cuivre alors que la région renferme des minerais de fer, de plomb, de nickel, d'amiante et d'importants gisements de chaux.

L'exploitation de l'or apporte des ressources plus substantielles et il existe en 1887 plusieurs périmètres miniers : Androka - Ambatosaonjo, Sahanivotry - Miadanimerina, Andranofito - Sahabe - Morarano, Fiarenana -

(12) III CC 55 - Ch. 170 feuilles, 1895, fol. 19-25, fol. 104-108.

Ambohimananarivo, Sahatrendrika - Ambohimpanana, exploités conjointement par le gouvernement malgache et des concessionnaires français (13) (Rigaud, Guinard, Thibon, Savaron). Le gouvernement apporte la main-d'œuvre et le matériel et les Européens le savoir-faire. En cinq mois, la production en 1890 atteint un poids de 1451 piastres 6 *sikajy*, 8 *eranambatry*.

C'est dans une région aux nombreuses potentialités économiques que le durcissement volontaire et progressif du pouvoir central à l'égard de Ravoninahitriniarivo, va hâter sa fin, en compromettant définitivement sa santé.

Rainilaiarivony montre sa sollicitude envers Ratavy qui tombe gravement malade à la fin de 1891, en lui envoyant des médicaments, et en l'autorisant pendant sa convalescence à prendre l'air hors de prison. Mais quand Ravoninahitriniarivo tombe à son tour gravement malade en janvier 1894 et va souffrir un long calvaire de dix mois avant de s'éteindre, le premier ministre ne se départit pas de son indifférence. Dès le mois de janvier, il indique les dispositions à prendre en cas de décès.

Le gouverneur le tient au courant des symptômes de la maladie qui a commencé par des douleurs à la nuque avant de s'étendre à tout le corps, provoquant l'amaigrissement et dérégulant les fonctions intestinales. Le 14 septembre le malade est oppressé, a du mal à respirer et peut à peine parler. Le 24 septembre, il sent des douleurs dans tout le corps, en particulier à l'estomac, au ventre, au rein et souhaite avoir des médicaments. Le 13 octobre, Ratavy demande vainement l'autorisation de lui faire prendre l'air hors de la prison tous les matins, pour échapper à l'air vicié de la prison et renouveler l'oxygène de son corps. Elle demande des médicaments, autrement la mort devient inéluctable.

Le premier ministre reste sourd à toutes les prières, sauf à la demande d'ouvrir sur la façade sud une lucarne pour mieux aérer la prison, mais la hauteur du mur qui l'entoure empêche toute circulation d'air.

Le prisonnier meurt le 27 novembre 1894 à 3 heures de l'après-midi à 53 ans. La version selon laquelle, le prisonnier en bonne santé, aurait été obligé par deux hommes de boire un médicament qui aurait provoqué sa mort immédiate, ne semble pas avoir un fondement solide (14). Par contre, il n'est pas exagéré d'affirmer que le défaut d'assistance lorsque la maladie s'aggrave, équivaut à une condamnation à mort.

(13) Pour le travail de l'or et du cuivre, le gouvernement fournit aux étrangers le 5 juillet 1889 :

- 850 hommes pour travailler l'or, 150 pour travailler le cuivre et à changer tous les 3 mois
- 20 menuisiers permanents
- 10 forgerons permanents
- 300 pioches usées pour en faire des ciseaux, marteaux...
- 500 planches pour construire une pirogue
- 20 livres de baguettes de soudure pour souder les marteaux...

III CC 49 - 1889, fol. 3-4,

(14) Valette (Jean), op. cit. p. 1236.

Aussitôt averti de sa mort, le premier ministre fait acheter 4 linceuls pour recouvrir la dépouille mortelle qui doit être revêtue de soie. Il donne l'ordre de faire revenir la dépouille de Ravoninahitriniarivo à Tananarive avec ses affaires, ses esclaves et sa femme qui doit être portée en palanquin. Ratavy fait porter à la dépouille de son mari 2 *lambabe* (grands rectangles de tissu), un pantalon et une veste de soie, 2 mouchoirs en soie, 2 boutons d'or et une bague en or.

*

*

*

Ainsi mourut dans le dénuement matériel et la misère morale, un des plus grands dignitaires du royaume que sa naissance et ses capacités promettaient à une haute destinée.

Il est difficile de porter un jugement sur l'attitude adoptée par Rainilaiarivony. Evoquer la notion de non assistance à personne en danger n'aurait aucun sens, à cause de ses résonances trop occidentales et trop contemporaines. Dans la lutte pour le pouvoir, le premier ministre a montré ses capacités d'habile manœuvrier et a toujours adopté un comportement réaliste que n'aurait pas désavoué Machiavel, car "on ne gouverne pas l'Etat un rosaire entre les doigts".

SOURCES

I - SOURCES MANUSCRITES

1. Archives Nationales Malgaches

Série III CC : Correspondance générale

48 - 49 - 50 - 51 - 52 - 53 - 54 - 55 - Ambositra 1836-1896

Série PP : Famille

14 - Journal de Rainilaiarivony

41 - 42 - Papiers saisis chez Ravoninahitriniarivo.

2. Archives Nationales Françaises

Dépôt des Archives d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence

Série D : Affaires politiques et administration générale 2 D 16, 2 D 18 -
Province d'Ambositra.

II - SOURCES IMPRIMEES

CHAPUS (G.S.) et MONDAIN (G.) - *Un homme d'Etat malgache, Rainilaiarivony*, Paris, Ed. Diloutremer, 1953, 437 p.

MALZAC (R.P.) - *Histoire du Royaume Hova depuis les origines jusqu'à sa fin*, Tananarive, Impr. Catholique, 1930, 645 p.

RAVELOSON (Georges) - Fitsarana an-dRavoninahitriniarivo tao Avara-drova in *Mpanolo-tsaina*, n° 230 (janv.-mars) 1961, p. 31-32.

VALETTE (Jean) - Au sujet de la condamnation et de la mort de Ravoninahitriniarivo in *Bulletin de Madagascar*, n° 247, déc. 1966, p. 1230-1236.

DOCUMENTS ANNEXES

LA CONDAMNATION DE RAVONINAHITRINIARIVO

DOCUMENT N° 1

Izaho Ranavalo Manjaka
Noho ny fahasoavan'Andriamanitra
sy ny sitrapon'ny Vahoaka,
Mpanjakany Masagascar sy Mpiaro
ny Lalan'ny Taniko

TC

Aminy Voromahery

Inty ny aminao Ravoninahitriniarivo, Mbtra lehibe hianao sady mahalala tsara ny fombam-panjakana eto kanefa nampanao kase ho entina manao raharahan'ny fanjakana, ary tsy nilaza tamin-dRainilaiarivony Prime Minister sy Commander-in-Chief hierana amiko raha ho nampanao izany.

Io kase nampanaovinao io dia tsy mitovy amy ny kasem-panjakana izay nomeko ho tananao hanaovanao ny raharaham-panjakana fa ny toe-boninahitry ny tenanao no nasainao natao ao fa tsy ny raharaha atao tahaka ny kase'ny valotoko.

Ary rehefa hitanao fa tsy mitovy amy ny kasem-panjakana izay nomeko anareo dia mbola nolazainao hanaovana ny raharaham-panjakana hiany ary tsy ny fanombohanao akory no nentinao fa sombin-taratasy kely notombohinao taminy hataonao fialantsiny hoe "Efa nilaza" izay raha vantany vao nomenao ny Prime Minister sy Commander-in-Chief dia nasehony ahy ka nolaviko.

Tsy izany hiany koa fa io kase nohafaranao io araka ny nolazainao dia efa tonga ela tao aminao nefa tsy nolazainao fa efa misy taratasy hotombohina aty aoriana ela vaø nieranao na hanombohana na tsia fa tsy ny fahatongavany akory no antony nilazanao azy tamin'izany.

Ary koa hianao mahalala tsara ny halehibeny ny antokondraharaha nametrahana anao ka nony adinina izay antony marina nanafaranao azy hianao dia niolakolaka hoe "tsy noheveriko hatao amy ny fanjakana na tsy hatao amy ny fanjakana", nefa nony tonga io kase io dia nierana indray hanaovana ny raharaham-panjakana. Koa hita amin'izany fa heverinao mitovy hiany ny raharaham-panjakana sy ny raharahan'ny tenanao.

Koa ny aminao Ravoninahitriniarivo dia atao gadra lava 20 taona hianao araka ny lalana 13 fa mangala-kase.

Ary rehefa voavaky ny didy dia niteny Rainiharovony, 16 Vtra, Lefitry ny Prime Minister sy Commander-in-Chief, Lehiben'ny Mpanao Raharaha aminy Foloalindahy nanao hoe : "Trarantitra ny Mpanjaka aza marofy, mifanatera amy ny ambanilanitra, ary ny Prime Minister sy Commander-in-Chief dia

hotahin'Andriamanitra , mifanantera amy ny Mpanjaka. Raha avy izay nahadisoan-dRavoninahitriniarivo ka tsy matin'ny Mpanjaka ny ainy, dia misaotra ny Mpanjaka izahay ; ary noho izany fahadalany izany dia mba avy mifona amy ny Mpanjaka izahay, ka mihady ny levenambola nataon'ny razana, dia ny nataon'Andriantsilavo sy Rainiharo ary indrindra ny ataon'ny Prime Minister sy Commander-in-Chief ankehitriny.

Dia nentin'ny irak'Andriana izany teny izany ka nolazainy tamy ny Mpanjaka.

Mpanjaka :

Efa toy izay ny Lalàko ary tanterako ny didiko, koa raha avy mifona izy mianakavy ka mihady ny levenam-bola ; mahatsiaro ny soa nataon'Andriantsilavo sy Rainiharo, ary indrindra ny ataon'ny Prime Minister sy Commander-in-Chief ankehitriny izao amy ny fanjakako, koa Izaho Andriamanjaka, tsy mba mahavery ny soa nataon'olona, koa dia tsy ho gadrako izy fa ho roahiko handeha, ka hapetrako ao Ambositra, ka raha miala ao, na manoratra taratasy ho amin'olona, na mandray taratasy avy amin'olona, dia ataoko mahatratra ny ainy. Ary raha misy olona mankao na mampitondra taratasy aminy ao, dia vonoiko ho faty.

Ary ankiniko amin-dRarivo, 11 Vtra, Governora sy ny Mbtra ao Ambositra ny fitandremana azy ka raha sendra misy hafahafa, dia ataoko mahatratra an-dRarivo sy ny namany.

Ary mpanompo hitoetra amin-dRavoninahitriniarivo roa lahy sy roa vavy, ary ny vady amn-janany, raha ta handeha, dia mahazo mandeha. Ary azo lanjaina hiary izy mandra-pahatonga ao Ambositra.

Ambatondrafandrana

19 adizaoza

6 september

1887

pp 14 - fol. 367 r à 369 v

DOCUMENT N° 2

...Rehefa tonga ny Cachet (fitomboka) nampanaovina dia naseho ny Praministra ary nankasitraka izy, no sady mba te hahita izay porofo, ka nasainy natao amin'ny taratasy fotsy tsy misy soratra dia notombohin-dRavoninahitriniarivo ny taratasy fotsy nojeren'ny Praministra ary nankasitraka izy no sady niseho ho faly. Koa dia nataony am-paosy ilay porofo ka nentiny.

Didim-pitsrana

...Nanao cachet tsy niera, ary nanao ho an'ny tenany satria nataony hoe :
"Ny Lehiben'ny Mpanao raharaha amin'ny vahiny" fa tsy "Ny Mpanao
raharaha amin'ny vahiny" dia meloka izy ka ho tapahin-doha...

RAVELOSON Georges, Fitsarana
an-dRavoninahitriniarivo tao Avaradrova -
in *Mpanolontsaina* n° 230, 1961,p.31-32.

DOCUMENT N° 3

COMPTE RENDU ADRESSE PAR LE GOUVERNEUR
RAINISOAVAHA, 12 HONNEURS, D.P.M. AU PREMIER
MINISTRE A L'OCCASION DU DECES DE
RAVONINAHITRINIARIVO.

Nividiananay lambamena 4 amonosana azy, ary nataonay ao anatin'ny
vata vifotsy notsingininay firaka tsara sy vata hazo, dia nasianay
fehim-barikany vy hamehy azy eo ivelany, ary nasianay jiafotsy eo ivelany,
ka nosoranay savoka tsara mba tsy ho tanterak'ny orana eny an-dalana.

...Nampakariny entin-dRainitsimba, 9 Vtra D.P.M., Rainisoazanany, 8
Vtra, Rainizano, 3 Vtra sy Rainibotovao, 3 Vtra sy ny MI 40 lahy ary Borozano
100 lahy.

III CC 54 - Ch. 110 feuilles
fol. 22-23 - alakaosy
(5 décembre) 1894

				<u>Ny vola lany</u>
A	S	E	V	(ariary,sikajy,erinambatry,voamena)
16	-	-	-	namidy lambamena 1 telo vitrana
16	"	"	"	-"
16	"	"	"	-"
13	"	"	"	-"
11	4	0	0	namidy vifotsy natao vata
10	"	"	"	natao fividy hanina ho an-dRatavy sy ny ankizy
9	"	"	"	namidy parasily natao akanjo ho an'ny maty
4	"	"	"	namidy farantsakely volamena natao tamy ny maty
2	2	0	0	namidy ravimananasy akanjo fisaonana ho an-dRatavy
1	2	0	0	namidy soga faha-5 (refy) natao lamba ho an-dRatavy
1	5	0	0	namidy lambarano faha-9 2/8 akanjo ho an'ny ankiziny 4
1	0	0	0	namidy acide tartrique 1 tavoahangy natao tamy ny faty
0	4	0	0	namidy vinaingitra 2 tavoahangy natao tamy ny faty
0	2	3	0	namidy carbolique natao tamy ny faty
0	4	0	0	namidy hazo nitondrana ny faty
0	5	3	0	namidy jiafotsy nafono ny vata
0	2	7	0	namidy savoka hahosotra ny jiafotsy nafono ny vata
2	4	0	0	nomena ny mpanefy vifotsy sy ny mpanefy vy mainty ary mpandrafitra
10	0	0	0	vatsin-dRatavy sy ireo ankiziny
62	0	0	0	vatsin'ny Mtra sy ny M1 sy ny Borozano nitondra ny faty hiakatra Antananarivo
2	0	0	0	namidy vata vifotsy sy jiafotsy hamonosana ny vata nitondrana ny rano nivoaka tamy ny faty
2	0	0	0	namidy lambamena iray namonosana ilay andevokely teo aloha nentina niakatra koa
6	0	0	0	karaman'ny Borozano (mpilanja enin-dahy nilanja an-dRatavy)
17	4	6	0	namidy lay fotsy 2 sy lay jiafotsy 1 hitocran'ny faty eny an-dalana sy ny entana
206	0	1	0	Totaliny

FAMINTINANA

Mikasina indrindra ny fiafarana mampahonena an-dRavoninahitriniarivo, zanak'anabavin'ny Praiministra Rainilaiarivony ary Ministry ny Raharaham-bahiny ity lahatsoratra ity.

Talohan'ny nahasesin-tany azy tany Ambositra tamin'ny taona 1887, dia anisan'ny olomanga teo amin'ny fitondrana, nanan-karena, to teny sy natahorana Ravoninahitriniarivo. Nampangain'ny anadahin-dreniny ho nanao kasem-panjakana sandoka izy teo amin'ny faha 46 taonany, ary nomelohina higadra 20 taona tany Ambositra. Ny vadiny sy mpanompo efatra no niaraka nony taminy tany. Ary dia niaina tao anatin'ny fahantrana tanteraka izy. Tsy afaka nifanerasera tamin'ny olon-kafa izy, satria ny Komandy Rarivo sy Rainisoavahia dia nitandrina fatratra ny hafatry ny Praiministra mikasika izany.

Tamin'ny 27 novambra 1894, dia maty nijaly tokoa izy satria tsy ampy fikarakarana raha narary.

SUMMARY

In this writing, the writer talked about the unhappy end of Ravoninahitriniarivo, nephew of Prime Minister Rainilaiarivony, and Minister of Foreign Office.

Before exiled in Ambositra in 1887, Ravoninahitriniarivo had been a brilliant rich respected and feared politician. At the age of 46, he was accused of making use of false seal by his uncle.

He was condemned to imprisonment in Ambositra for 20 years. Only his wife and four slaves could accompany him. He lived in complete poverty. He was not allowed to see anyone and Governor Rarivo and Rainisoavahia were quite strict on this point.

His miserable life in prison ended in November 1894.